

MOTION

Miauton, Gendre, Wyssa et consorts

Rendre Lausanne plus riche

De par son statut de capitale cantonale et de par sa taille, Lausanne joue un rôle de ville-centre entraînant son lot de responsabilités et d'engagements : Sports et culture, infrastructures de transports notamment, soutien social plus important qu'ailleurs et besoins supplémentaires notamment sécuritaires liés à l'augmentation de la population. Autant de raisons qui poussent la ville à consentir à des dépenses plus importantes que d'autres villes du canton et ce dans l'intérêt de l'ensemble du canton.

La situation financière de la ville présente toutefois des aspects préoccupants, à l'instar d'autres grandes villes suisses. Le budget 2017 de la Ville de Lausanne présente ainsi un important déficit. La marge d'autofinancement ne pourra pas suffire à couvrir les investissements prévus. Des déficits pérennes appauvriraient la ville et pourrait conduire, à terme, à des baisses de prestation ou à des augmentations d'impôt. Cette dernière hypothèse obligerait le PLR à lancer un référendum.

Avant de couper dans le budget ou de prioriser drastiquement les dépenses – des questions qui occupent beaucoup le Conseil communal –, il apparaît utile de se pencher sur une approche plus positive de la fiscalité : celle d'augmenter le nombre de personnes physiques et morales contributeurs nets aux finances de la ville.

Se préoccuper en somme de la manière dont la ville peut gagner plus d'argent, au lieu de se concentrer uniquement sur la façon de le dépenser. Il s'agirait de travailler ensemble pour augmenter les recettes fiscales, sans passer évidemment par une hausse du taux d'imposition. Rendre Lausanne plus riche, pour permettre de maintenir les politiques d'investissements et les dépenses nécessaires de Lausanne.

La Municipalité a, certes, décidé de lancer un plan structurel d'amélioration financière (PSAF II) qui prévoit de nouvelles recettes, mais qu'en est-il d'un véritable plan stratégique pour permettre d'augmenter l'attractivité de la ville pour des contribuables plus aisés, des sièges sociaux d'entreprises à haut potentiel de développement, ou pour augmenter la performance de l'économie touristique et commerciale de la ville ?

Face aux défis de la ville et dans l'optique de maintenir son attractivité et ses ambitions, les soussignés demandent à la Municipalité de bien vouloir présenter au Conseil communal un plan de développement stratégique présentant :

1. Les mesures qu'elle entend prendre, sur une vision à moyen/long terme et en fixant des objectifs claires basés sur les exemples d'autres villes, pour attirer de nouveaux contribuables et des entreprises à forte capacité contributive;
2. La façon dont elle entend informer annuellement, lors du budget, le Conseil communal de l'avancement et des atteintes de ces objectifs.

Lausanne, le 02 décembre 2016

Philippe Miauton, PLR

Jean-Pascal Gendre, PLR

Stéphane Wyssa, PLR